



LETTRE D'INFORMATION

du SYNDICAT DES EAUX ET DE SERVICES AUXOIS-MORVAN

5 rue du 8 mai- 21140 SEMUR-EN-AUXOIS - Tél. 03 71 95 00 01- administration@sesam21.fr- www.sesam21.fr

**AVRIL
2023**

Travaux sur le réseau d'eau potable à SAINT-HELIER

Le rendement global des réseaux est le **rapport entre le volume d'eau consommé** par les usagers (particuliers, industriels) et le **volume d'eau potable d'eau introduit dans le réseau** de distribution. Il permet de **vérifier l'état du réseau d'alimentation**.

Le rendement global du SESAM sur ses réseaux est de **75.9%**. Il est maintenu grâce à la qualité de la sectorisation des réseaux et aux interventions rapides du délégataire sur les fuites mais aussi grâce à la politique patrimoniale du SESAM menée depuis plusieurs années.

Le SESAM a réalisé, dans le cadre de son diagnostic permanent, des **campagnes de recherche de fuites** sur l'ensemble du réseau de distribution d'eau. Ces campagnes ont permis au SESAM de constater **des tronçons de canalisation très fuyards** sur la commune de Saint-Héliier.

Les travaux concernent le **renouvellement de canalisations vétustes d'eau potable et des branchements** de l'ensemble de la commune y compris la canalisation d'amenée d'eau brute.



Calcaire à l'intérieur d'un branchement

DIVERS TRAVAUX REALISES

- Dans la commune, **1 120ml de fonte, 26 branchements** ont été réhabilités.
- La **canalisation d'amenée au réservoir** de Saint-Héliier a également été réhabilitée sur environ **600ml**.
- **Un forage sous la Drenne** a été réalisé afin de poser un tube en acier qui sert de fourreau à la canalisation d'eau potable.

POSE DE NOUVELLES CANALISATIONS



Canalisation cassée et calcaire à l'intérieur



REHABILITATION DES BRANCHEMENTS

La principale difficulté rencontrée pour le **renouvellement des branchements** a été la **présence forte de calcaire** dans les canalisations qui ne permet pas toujours le renouvellement des branchements par tirage (sans ouverture de tranchée).



Calcaire à l'intérieur des canalisations d'eau potable

“ Le montant de ces travaux s'élève à **322 274 € TTC**.

Ces travaux ont pu être réalisés grâce à la mutualisation et la solidarité de territoire.

Il n'y aura pas d'augmentation du prix de l'eau ! ”

Ces travaux ont bénéficié de subventions de :

- l'Etat, au titre de la DETR : **51 223 €**
- l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, au titre de son XI^{ème} programme : **156 114 €**